

Période des ensilages, enrubannages des prairies et des méteils La fenaison des foins précoces arrive sur les zones de plaine Penser aux semis de dérobés d'été

La fin de ce mois d'avril connaît des températures moins élevées voire quelques jours hivernaux, mais avec un manque de pluviométrie marqué sur l'ensemble du département avec des cumuls de 20 à 30 mm en moyenne, un peu plus important sur la zone montagne et notamment Montagne Noire.

Ceci a pour conséquence l'apparition d'une sécheresse de surface accentuée par des périodes de vent soutenues et une évapotranspiration importante.

Les rendements des premières coupes, ensilage, enrubannage, sont hétérogènes et souvent moyens notamment sur des parcelles superficielles avec peu de réserves hydriques.

Dans tous les cas, il faut récolter car les graminées monteront rapidement à l'épi et ne feront plus de feuilles, en espérant qu'une récolte précoce puisse permettre de réaliser de bonnes secondes coupes.

On se situe donc au cœur de la pleine période des ensilages, enrubannages des graminées mais aussi des méteils sur la quasi-totalité du département en zone de plaine et piémont.

Pour les méteils, là aussi il y a une importante hétérogénéité de développement. Pour une récolte optimale, **viser le stade fin montaison de la céréale et floraison des protéagineux légumineuses** à croiser avec un objectif de rendement.

Il en est de même pour les prairies de légumineuses (luzerne) qui sont aussi hétérogènes mais qui globalement ne sont pas très en avance au niveau du développement végétatif. Pour ceux qui souhaitent récolter en vert, **viser le stade début bourgeonnement**, stade optimal de récolte.

Surveiller les parcelles, car un grand nombre est impacté par des attaques de pucerons et/ou sitones.

Les premières coupes de foin précoce vont pouvoir se réaliser sur les zones de plaine mais très rapidement sur le piémont Pyrénéen, Corbières et Montagne Noire.

Implantation des cultures de dérobés d'été

La mise en place de dérobés d'été, peut être une solution d'accroître l'autonomie alimentaire de son troupeau. Il est nécessaire de se donner un maximum de réussite à la mise en place de ces cultures, à savoir la nécessité d'implanter ce dérobé dans un sol suffisant réchauffé (> 12°C) et surtout avec un minimum de réserve utile permettant une levée rapide. Les périodes d'implantation sont de début mai à fin juin selon le précédent cultural.

Ces dérobés sont essentiellement composés de sorgho fourrager, sorgho BMR, moha, teff grass, trèfle de perse ou d'alexandrie souvent associé au sorgho. Ils sont récoltés soit en pâture ou enrubannage.

Les doses de semis sont de 20 à 25 kg pour les sorghos et 10 à 15 kg pour les trèfles.



Sommes de températures à la date du 27 avril 2024 (Données Météo France)

COMMUNES	TEMPERATURE	PLUVIOMETRIE depuis le 01/01/2024	PLUVIOMETRIE depuis le 01/04/2024
Alaigne (320 m)	980° jour	167 mm	27 mm
Belcaire (1002 m)	646° jour	242 mm	45 mm
Castelnaudary (170 m)	1014° jour	161 mm	27 mm
Fanjeaux (360 m)	1001° jour	160 mm	20 mm
Granes (312 m)	981° jour	166 mm	29 mm
Labécède Lauragais (306 m)	919° jour	280 mm	34 mm
Lacombe	777° jour	338 mm	60 mm
Les Martyrs (780 m)	641° jour	319 mm	75 mm
Mouthoumet (538 m)	895° jour	205 mm	40 mm
Saissac (510 m)	853° jour	288 mm	48 mm

Ces sommes de températures sont à apprécier en fonction de la localisation de vos parcelles et des différents postes météo disponibles. L'important est de vous reporter à la station la plus proche de celles de vos parcelles.

	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine floraison
	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Prairie temporaire précoce	250 ° jour	500 ° jour	800 ° jour	1000 ° jour	1200 ° jour
Prairie permanente fertile et précoce	300 ° jour	600 ° jour	900 ° jour	1100 ° jour	1300 ° jour
Prairie permanente de fertilité moyenne	450 ° jour	900 ° jour	1000 ° jour	1400 ° jour	1600 ° jour

Vos interlocuteurs

Directeur de publication : P. Vergnes
 Chambre d'agriculture de l'Aude
 Z. A. de Sautès à Trèbes 11878 CARCASSONNE Cedex 9
 services.generaux@aude.chambagri.fr
 Tél : 04.68.11.79.79 - Fax : 04.68.71.48.31

Responsable de la rédaction : Jean-Luc Pull
 Rédacteur : Jean-Luc Pull
 Mise en page : Florence Mesnata
 Photos© CA11 - Photothèque des Chambres d'agriculture
 Edité par la Chambre d'agriculture de l'Aude - Avril 2024